

GYMNASTIQUE ÉQUILIBRE/MÉMOIRE

Le cours de gymnastique équilibre/mémoire destiné aux Seniors reprendra les lundis à partir du 3 octobre de 14h30 à 15h30 dans la salle de judo de la MJC. Ce cours se fait sous l'égide du CCAS et est dispensé par Marie-Christine PERRAUDIN, professeure diplômée de l'Université en Activités Physiques Adaptées Seniors et animatrice Atelier Équilibre.

« SOLITUD'ÉCOUTE » POUR LES PLUS DE 50 ANS

0 800 47 47 88, services et appels gratuits, tous les après-midis 7j /7



Cette ligne téléphonique ouverte par l'Association « Les Petits Frères des Pauvres », est destinée à soutenir les personnes isolées de plus de 50 ans et de les aider à lutter contre leur sentiment de solitude par le dialogue. Cette écoute est totalement anonyme et assurée par des bénévoles. L'appel est gratuit depuis un poste fixe.



SPECTACLE DE CIRQUE POUR ENFANTS

Le CCAS offre un spectacle de cirque aux enfants et à leurs parents dont le QF ne dépasse pas 550 €. Le spectacle intitulé « Boum!! Quand notre cœur fait boum » aura lieu **dimanche 11 décembre à 16 heures à la salle Ninon Vallin**. Inscription en mairie avec la dernière notification CAF.

↳ Listes Électorales

Petit rappel : en 2017 auront lieu les **élections Présidentielles et Législatives**. Si vous n'êtes pas encore inscrits sur les listes électorales, il est encore temps de le faire. Il suffit de vous présenter à la Mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, et ce jusqu'au 31 décembre au plus tard.

SAISON CULTURELLE

FIN 2016

Octobre - Samedi 22 à 20h30 - **Sur un air de swing Manouche**

Novembre

Samedi 19 à 18h30 - **Une Soirée chez Ninon**

Samedi 26 - **Phèdre**

Décembre

Samedi 03 à 20h30 - **Rendez-vous le 31/12 prochain**

Dimanche 11 décembre à 16h - **Boum!! Quand notre cœur fait boum**

Plaquette disponible à l'Office de Tourisme



↳ Divers



NOUVELLE ORGANISATION MAIRIE DE MONTALIEU-VERCIEU

Mise en place de permanences à compter du 01/11/2016

→ **Cantine** : le mardi et vendredi matin de 10h à 12h ;
le mercredi après-midi de 14h à 17h ;

→ **Urbanisme** : le lundi et jeudi après-midi de 14h à 17h ;

COLLECTE DE VÊTEMENTS ET CHAUSSURES

En faveur de l'Association des Paralysés de France. Dépôt sous le hangar à vélos Parking des Gones **mercredi 19 octobre**.

NOUVEAUX HORAIRES DU LABORATOIRE ORIANE-NOVIALE

du lundi au vendredi de 7h à 12h30 et de 14h à 18h - le samedi horaires inchangés de 7h30 à 11h30



DÉJECTIONS CANINES

Malgré des avertissements réguliers, nous recevons toujours beaucoup de plaintes concernant les déjections canines sur les trottoirs, dans la rue et sur les espaces verts.

Cette situation, non seulement gêne les passants, mais ternit aussi l'image de marque de notre ville et de ses habitants qui font preuve d'un manque de civisme et de responsabilité.

Il est rappelé que les propriétaires promenant leur chien dans les espaces publics doivent se munir de sacs et ramasser les déjections sous peine d'une amende de 35€.

Responsable de la publication :
le Maire

IPNS sur papier recyclé



LE JOURNAL D'ARTHUR ET ZOÉ

Octobre
2016
n° 25



BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE DE MONTALIEU-VERCIEU

mairie.montalieu@wanadoo.fr ☎ 04 74 88 50 95 www.montalieu-vercieu.reseaudescommunes.fr
contact@valleebleue.org ☎ 04 74 88 48 56 www.tourisme-montalieuvercieu.fr
montaliebib@hotmail.com ☎ 04 74 88 43 22 www.3.2.1reseau.over-blog.com
mpc-accueil@orange.fr ☎ 04 37 06 10 71 www.maisondelapierreauciment.fr

Bonjour à toutes et tous,

Ce numéro de rentrée, le 25ème depuis sa création en 2008, nous permet à toutes et tous de s'informer au-delà des journaux classiques, de la vie de la commune et de ses évolutions.

Après un printemps « pourri », un été caniculaire, un automne radieux, vous allez pouvoir constater que notre action vis-à-vis de la jeunesse, des actifs, des seniors se structure au fil des ans et que chacun(e) d'entre nous, peut y trouver un centre d'intérêt pour mieux vivre à Montalieu-Vercieu.

Les travaux pour de nouveaux cheminements doux vont démarrer entre l'église et le cimetière et entre les écoles et le centre de Vercieu. La réalisation d'un gîte municipal lié à la Vallée Bleue est en cours de travaux dans l'ancien bâtiment de la piscine de la Vallée Bleue.

Je vous laisse parcourir ce numéro consacré aux écoles, au Conseil Municipal Enfants (2ème année), aux TAP, aux travaux, aux affaires sociales ainsi qu'à la programmation culturelle.

Bonne lecture.

Le Maire,
Christian GIROUD.

Conseil Municipal d'Enfants 2016 / 2017

Le Conseil Municipal des Enfants 2016/2017 a été élu le 27 septembre à l'école élémentaire par les élèves de CM1/CM2.



Il est composé de 14 membres : BARBEROT Lélia, BENDELLA Férièle, BOUCHE-REAU Camille, DELARCE Pauline, GARCIA Eva, LACHAL Olivia, MALET Casandre, BENCHACHOU Jessim, CURNIL Nathan, DURUZ Lorick, HINDERMEYER Thomas, RUIS Quentin, TATLIAN Arthur, YOUSNI-BRUSCOLINI Ethan. Ils vont découvrir la vie municipale, y participer et tenter de mener à bien leurs projets.

Le CME vous donne d'ores et déjà rendez-vous le samedi 4 février 2017 à 18h à l'espace Ninon Vallin pour le spectacle « Panique à bord », projet initié par l'équipe précédente.

Les bénéfices de ce spectacle, en partenariat avec l'association ACT, iront à Action contre la Faim (entrée= 5 euros).



↳ Rentrée Scolaire

École maternelle :

129 enfants sont répartis dans 5 classes sous l'autorité de 5 enseignantes :

- Madame Martinez : **Directrice de l'école depuis 6 ans**, classe de Petite et Moyenne Section,
- Madame Pillaz : classe de Petite Section,
- Madame Lecot : classe de Moyenne Section,
- Madame Demianow : classe de Moyenne et Grande Section,
- Madame Bernard : classe de Grande Section

École primaire :

Depuis la rentrée, Madame Hardot occupe le poste de **Directrice** après avoir occupé celui d'enseignante pendant 3 ans dans cette école. Nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans cette nouvelle fonction.

338 élèves sont répartis dans 14 classes sous l'autorité des enseignant(e)s suivant(e)s :

- Madame Michelland : Cours Préparatoire,
- Madame Pontoizeau : Cours Préparatoire,
- Monsieur Bournat : Cours Élémentaire 1^{ère} année,
- Madame Donette et Monsieur Pasquero : Cours Élémentaire 1^{ère} année,
- Madame Bernard-Car : Cours Élémentaire 1^{ère} année et Cours Élémentaire 2^{ème} année,
- Monsieur Drevet : Cours Élémentaire 1^{ère} année et Cours Élémentaire 2^{ème} année,
- Monsieur Ceron : Cours Élémentaire 2^{ème} année,
- Madame Ceron : Cours Élémentaire 2^{ème} année,
- Madame Ruplinger : Cours Moyen 1^{ère} année et Cours Moyen 2^{ème} année,
- Madame Meriadec : Cours Moyen 1^{ère} année et Cours Moyen 2^{ème} année,
- Monsieur David : Cours Moyen 1^{ère} année et Cours Moyen 2^{ème} année,
- Monsieur Bénédico et Monsieur Fauconnet : Cours Moyen 1^{ère} année et Cours Moyen 2^{ème} année,
- Madame Houbre : Cours Moyen 1^{ère} année et Cours Moyen 2^{ème} année,
- Madame Marcelo : Classe ULIS

↳ Temps d'Activités Périscolaires (TAP)



Les TAP se déroulent les lundis et jeudis de 15h30 à 17h00.

Comme les années précédentes, aucune participation financière n'est demandée aux familles.

Participants :

43 enfants de l'école maternelle et 146 enfants de l'école élémentaire sont inscrits pour la première période débuté à la rentrée de septembre et se terminera aux vacances de la Toussaint.

Activités :

Sont pratiquées les activités suivantes :

Arts plastiques, jeux de société, comédie musicale/improvisation, jeux collectifs, théâtre, brico/déco, musique, yoga, activités manuelles, zumba, médiathèque, jeux de ballon, arts créatifs, motricité, poneys, activités ludiques et Maison de la Pierre au Ciment.

À noter que 5 classes, le lundi et 3 classes le jeudi, sont accueillies par la MJC qui met à disposition ses animateurs selon un contrat avec la mairie.

Les enfants se déplacent en autocar.

Le coût total de la prestation, animateurs et autocars est pris en charge par la mairie.

Animateurs :

15 animateurs interviennent à l'école élémentaire incluant la Médiathèque et la Maison de la Pierre au Ciment.

4 animateurs interviennent à l'école maternelle auxquels il faut ajouter le personnel ATSEM.

↳ Travaux

TROTTOIRS EN CENTRE-VILLE :

Un chantier de remise en état des trottoirs en centre-ville va débuter.

Il s'agit, dans un premier temps, de la zone comprise entre l'opticien « Vision plus » et le magasin « Vap'ot », de la zone devant le Crédit Agricole Centre Est, ainsi que de la zone comprise entre la Lyonnaise de banque et la pâtisserie « Cherfils ».



La construction de l'itinéraire cycliste permettant de relier le lac Léman à la mer Méditerranée se poursuit. Sur notre territoire, le tronçon, inauguré le 12 juin 2016, permet de relier la commune de Groslée à celle de Porcieu-Amblagnieu via les communes de Brangues, Mostel, Arandon, Bouvesse-Quirieu et Montalieu-Vercieu. Cet itinéraire, interdit aux véhicules à moteur, permet de se balader en toute sécurité en respectant l'environnement à travers des paysages remarquables.

ÉCLAIRAGE DU PARKING DE LA POSTE : l'éclairage public du parking situé derrière la poste est devenu insuffisant, eu égard au nombre de véhicules qui y stationnent et aux riverains qui le traversent.

La rénovation totale de l'installation par la mise en place de mâts adaptés et de lampes basse consommation a débuté début septembre. Elle s'est poursuivie jusqu'au 16 septembre, date à laquelle la nouvelle installation a été mise en service. Il est agréable de constater que le parking est aujourd'hui très bien éclairé.

Les travaux ont été intégralement financés par la Communauté de Communes du Pays des Couleurs qui possède la compétence dans le domaine « éclairage public ».

MUR PARC DU CHÂTEAU :

Le mur séparant le parc du château avec la départementale 1075 fait l'objet de travaux de renforcement initié par le Conseil Départemental. En effet, des mesures ont montré que ce mur subissait des contraintes par le poids de la route départementale et qu'il devait faire l'objet d'un renforcement.

Les travaux en cours ont consisté à la réalisation de « jambes de force » côté parc du Château et la réfection des couvertines.



↳ Affaires Sociales - CCAS

DOYEN(NE)S

Cette année, Monsieur Dimier Louis et Madame Dimier Andrée sont les doyens de la commune. À notre connaissance, c'est la première fois que ce cas se présente dans notre commune. Par conséquent, c'est avec beaucoup de plaisir que Monsieur le Maire accompagné de membres du CCAS s'est rendu au domicile des doyens toujours aussi alertes pour fêter cet évènement.



ATELIER LOISIRS CRÉATIFS

L'ADMR propose un Atelier Loisirs Créatifs pour les adultes désirant rompre leur isolement et créer un dynamisme d'entraide, d'échanges, d'écoute et de savoir-faire.

Ces ateliers ont lieu tous les 15 jours, le jeudi matin de 8h45 à 11h15 à l'ancienne école du Château d'eau. Renseignements : Sylvie Mestre 06 48 99 68 85 / Yolande Chomel 06 83 28 42 80

VACANCES SENIORS

En 2017, les Vacances Seniors auront lieu du 20 au 27 mai aux Issambres dans le Var. Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà se préinscrire en Mairie.

REPAS ET COLIS DES AÎNÉ(E)S

Cette année, il faudra être âgé(e) de 73 ans pour bénéficier du repas ou du colis des Aîné(e)s.

Le repas aura lieu le dimanche 11 décembre à 12h à la salle Ninon Vallin.

Les membres du CCAS passeront au courant du mois de novembre pour prendre les inscriptions. Les personnes non contactées au 1^{er} décembre devront se manifester rapidement en Mairie.

Vos ami(e)s sont les bienvenu(e)s, moyennant la somme de 30 €.

ACTION PISCINE

28 familles dont 20 monoparentales ont bénéficié d'entrées gratuites à la piscine municipale. Un havre de plaisir et de détente pour les 80 enfants concernés.

ATELIER MÉMOIRE



Stimuler votre cerveau permet de développer et de préserver vos facultés, d'acquérir des connaissances de les mémoriser, de faire face aux petits trous de mémoire et de communiquer avec les autres.

Dans un environnement convivial, l'Atelier Mémoire vous propose des exercices variés et ludiques pour activer et entretenir la mémoire.

CONFÉRENCE JEUDI 3 NOVEMBRE 2016 à 10H30
Salle des Retrouvailles MONTALIEU-VERCIEU

Ateliers les jeudis matin 10/17 et 24 novembre et 1^{er} et 8 décembre .

Préinscription très rapidement en Mairie. Inscription définitive suite à la conférence.